

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### FONDS GARANTI EN EUROS

Proposé dans le cadre des Contrats Collectifs d'Assurance Vie Afer

#### Aviva Vie

SA au capital social de 1 205 528 532,67 euros

732 020 805 RCS Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances

70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes

Organisme de Contrôle : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

#### Aviva Epargne Retraite

SA au capital social de 553 879 451 euros

378 741 722 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances

70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes

Organisme de Contrôle : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

ci-après dénommés les « coassureurs »

[www.aviva.fr](http://www.aviva.fr) / [www.afer.asso.fr](http://www.afer.asso.fr) / Appelez le 01.73.60.07.80 pour de plus amples informations

Date de publication : 28/11/2019

## En quoi consiste ce produit ?

### Objectifs

Le FONDS GARANTI EN EUROS est un support en euros adossé à un actif cantonné représentatifs des engagements des coassureurs Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite vis-à-vis des assurés. Sa souscription est réservée aux adhérents au Contrat Collectif d'Assurance Vie Multisupport Afer. Bien qu'une durée de détention d'une année soit recommandée, l'investissement sur le FONDS GARANTI EN EUROS peut néanmoins valablement s'adapter à un horizon de placement plus long ou plus court.

Le FONDS GARANTI EN EUROS permet à l'adhérent de bénéficier :

- d'une garantie, à tout moment, du capital investi ;
- d'un rendement régulier issu des bénéfices générés par les actifs sous-jacents de l'actif cantonné. L'épargne investie sur le FONDS GARANTI EN EUROS augmente chaque année suivant un taux d'intérêt annuel arrêté au 31 décembre de chaque année. Les intérêts sont définitivement acquis lors de leur attribution en date de valeur du 31 décembre de chaque année (hors prélèvements fiscaux et sociaux éventuellement dus selon la législation française en vigueur) ;
- d'une liquidité totale, les montants investis étant disponibles à tout moment.

L'actif cantonné sur lequel est adossé le FONDS GARANTI EN EUROS est géré dans une optique de rentabilité à long terme et de sécurité de l'investissement à tout moment.

Le portefeuille de l'actif cantonné a vocation à être majoritairement investi en actifs obligataires. Cette allocation est complétée par des investissements en actions/fonds actions et des actifs immobiliers ainsi que de manière résiduelle d'actifs alternatifs et de liquidités.

Le choix des actifs sous-jacents est réalisé de façon discrétionnaire et est guidé par la recherche de contreparties de qualité et de performances à long terme, dans le respect par les coassureurs de leurs engagements contractuels et des contraintes réglementaires. La composition des actifs est susceptible d'évoluer selon les opportunités d'investissement.

### Investisseurs de détail visés

La souscription du FONDS GARANTI EN EUROS est destinée à des investisseurs, adhérents aux Contrats Collectifs d'Assurance Vie Afer :

- quel que soit leur niveau d'expérience et de connaissance des produits et services financiers ;
- y compris, s'ils ne souhaitent prendre aucun risque sur les marchés financiers ;
- qui souhaitent être assurés de récupérer, à tout moment, l'intégralité du capital investi ;
- et qui privilégient la sécurité de leur investissement sur le rendement.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le FONDS GARANTI EN EUROS pendant 1 année.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le FONDS GARANTI EN EUROS enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le FONDS GARANTI EN EUROS dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. En effet, vous avez droit, à tout moment, à la restitution de l'intégralité de votre capital investi augmenté de l'éventuelle revalorisation, nette des prélèvements sociaux et fiscaux, issue de l'attribution de la participation aux bénéfices. Ces éventuels rendements supplémentaires dépendent des performances futures des actifs sous-jacents et restent aléatoires. Cette rémunération est déterminée dans le respect des contraintes réglementaires en matière de participation aux bénéfices minimum et tient compte du mécanisme de provision pour participation aux bénéfices qui peut conduire à différer l'attribution de la participation aux bénéfices.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser l'intégralité des sommes dues, vous pouvez perdre une partie de votre investissement. En effet, vous bénéficiez du mécanisme de garantie des assurances de personnes dans le cadre de votre adhésion aux Contrats Collectifs d'Assurance Vie Afer. L'indicateur de risque présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance		
Investissement de 10 000 € Scénarios		1 an (Période de détention recommandée)
Scénario de tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 048 €
	Rendement annuel moyen	0,48%
Scénario défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 214 €
	Rendement annuel moyen	2,14%
Scénario intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 250 €
	Rendement annuel moyen	2,50%
Scénario favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 300 €
	Rendement annuel moyen	3,00%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir après 1 an, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissez 10 000 euros dans le FONDS GARANTI EN EUROS.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

**Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement.** Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution des actifs sous-jacents du FONDS GARANTI EN EUROS et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmement défavorables, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts afférents au FONDS GARANTI EN EUROS. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## Que va me coûter cet investissement ?

Des frais s'appliquent à votre investissement d'une part au niveau du FONDS GARANTI EN EUROS, et d'autre part au niveau des actifs sous-jacents.

L'incidence sur le rendement montre l'incidence des coûts totaux supportés sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au support lui-même, et aux actifs sous-jacents, et ce pour l'horizon d'investissement recommandé. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles.

Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000€. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Les rendements et coûts indiqués ne tiennent pas compte des frais du Contrat Collectif d'Assurance Vie Afer au sein duquel le FONDS GARANTI EN EUROS est souscrit.

### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous présentera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000€ Scénarios	Si vous sortez après 1 an
Coûts totaux	19,18 €

Investissement de 10 000€ Scénarios	Si vous sortez après 1 an
<b>Incidence sur le rendement (réduction de rendement) par an</b>	0,19%

#### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous détaille la composition des coûts totaux et indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandé ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
<b>Coûts ponctuels</b>	<b>Coûts d'entrée</b>	0,00 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement et lors des versements. Il s'agit du montant maximal que vous paierez.
	<b>Coûts de sortie</b>	0,00 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
<b>Coûts récurrents</b>	<b>Coûts de transaction de portefeuille</b>	0,03%	L'incidence des coûts au titre des investissements (achats/ventes) dans les sous-jacents des supports d'investissement du produit.
	<b>Autres coûts récurrents</b>	0,16%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
<b>Coûts accessoires</b>	<b>Commissions liées aux résultats</b>	0,00 %	L'incidence des commissions liées aux résultats. Cette commission est susceptible d'être prélevée sur certains supports d'investissement s'ils surperforment leur indice de référence.
	<b>Commissions d'intéressement</b>	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement. Cette commission est susceptible d'être prélevée lorsque la performance de l'investissement est supérieure à un certain %.

Les rendements et coûts indiqués ne tiennent pas compte des frais du Contrat Collectif d'Assurance Vie Afer au sein duquel le support FONDS GARANTI EN EUROS est souscrit.